

Super Novaterm Crédit

Assurance emprunteur individuelle



MetLife®

Une assurance individuelle emprunteur sur-mesure qui permet le versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité et d'une indemnité forfaitaire en cas d'incapacité de travail.

Cibles

- Emprunteurs particuliers ou professionnels, quel que soit leur âge, leur profil et leur projet

Les points forts

- des formules adaptées au besoin de l'assuré
- des conditions d'acceptation et un tarif garanti pendant toute la durée du contrat
- une garantie en cas de décès jusqu'à 90 ans
- une garantie en cas d'incapacité ou invalidité jusqu'à 70 ans
- une extension de garantie permettant la prise en charge des affections psychiques et atteintes disco-vertébrales jusqu'à 70 ans
- une garantie Invalidité Professionnelle pour les professions médicales et paramédicales

Garanties

	Prestations	Montants et durées
Garanties de base		
Décès / PTIA	Versement du capital assuré	De 7 500 € pour les plus de 65 ans 15 000 € de 18 à 65 ans Jusqu'à 50 000 000 € en cas de Décès 20 000 000 € en cas de PTIA
Capital Revente	Versement d'un capital forfaitaire en cas de Décès accidentel et de revente de la résidence principale dans la limite de 1 an suivant la date d'effet du contrat	10 000 €
Garantie Provisoire Décès accidentel	Versement d'un capital en cas de décès accidentel pendant l'étude du dossier par l'assureur (60 jours maximum)	Jusqu'à 500 000 €
Garanties facultatives		
IPT	Versement d'un capital en cas d'Invalidité Permanente et Totale ≥ 66%	Jusqu'à 5 000 000 €
IP	Versement d'un capital en cas d'Invalidité Professionnelle ≥ 66% des professions médicales, paramédicales et vétérinaires	Jusqu'à 5 000 000 €
IPP	Versement d'un capital d'Invalidité Permanente Partielle de 33% à 66%	Jusqu'à 5 000 000 €
ITT	Versement à l'assuré d'Indemnités Journalières et exonération des primes d'assurance en cas d'Incapacité Temporaire Totale à l'issue de la franchise choisie : 15, 30, 60, 90 et 180 jours	Jusqu'à 1 000 € par jour dans la limite de 1 095 jours
	Versement d'Indemnités Journalières en cas de reprise à mi-temps thérapeutique	Dans la limite de 180 jours
EXO	Exonération des primes d'assurance réglées, en cas d'Incapacité Temporaire Totale	Franchise 90 jours et durée maximum de 1 095 jours
PE	Versement d'Indemnités Journalières en cas de perte d'emploi égales à 50% ou 80% des IJ	Jusqu'à 100 € par jour
		Jusqu'à 365 jours pour un même sinistre et 730 jours sur toute la durée du contrat

Super Novaterm Crédit

Assurance emprunteur individuelle

Extension de garantie		
	Atteintes Disco-vertébrales : Prise en charge sans condition d'hospitalisation	Affections Psychiques : Prise en charge sans condition d'hospitalisation
IPT et IP	Versement d'un capital jusqu'à 500 000 €	
ITT avec franchise 90 jours	Jusqu'à 1 000 € par jour dans la limite de 1 095 jours	

Super Novaterm Crédit : capitaux jusqu'à 1M€

	Formule de Base	Pack Avantage	Pack Médical Pro*
Garanties de base	■ Décès / PTIA	■ Décès / PTIA ■ IPT ■ ITT	■ Décès / PTIA ■ IP
Garanties facultatives	■ IPT ■ IPT/IPP ■ ITT ■ Exo	■ IPP	■ IPP ■ ITT ■ Exo
Options complémentaires	■ PE (si ITT souscrite) ■ Extension de garantie (IPT / ITT)	■ PE ■ Extension de garantie (IPT / ITT)	■ Extension de garantie (IP / ITT)

*Professions Médicales, Paramédicales ou Vétérinaires

Super Novaterm Crédit VIP : capitaux supérieurs à 1M€

	Formule de Base	Pack Avantage
Garanties de base	■ Décès / PTIA	■ Décès / PTIA ■ IPT ■ ITT avec franchise au choix 30, 60 ou 90 jours
Garanties facultatives	■ IPT ■ ITT avec franchise au choix 30, 60, 90 jours ■ Exo avec franchise de 90 jours	

Age

Garanties	Age de souscription	Age de couverture
Décès	18 à 85 ans	L'échéance annuelle du contrat qui suit le 90 ^{ème} anniversaire de l'assuré
PTIA / IPT / IP / IPP / ITT / EXO / Extension de garantie	18 à 69 ans	L'échéance annuelle du contrat suivant le 70 ^{ème} anniversaire de l'assuré si poursuite d'une activité professionnelle
PE	18 à 63 ans	L'échéance annuelle de l'adhésion qui suit le 65 ^{ème} anniversaire de l'assuré

Durée

Le contrat cesse au versement du capital décès / PTIA ou IPT ou IP ou au plus tard à l'échéance annuelle qui suit le 90^{ème} anniversaire de l'assuré.

Tarifs

Tarifcation non fumeur / fumeur.

Super Novaterm Crédit

Assurance emprunteur individuelle

Formalités médicales

Les formalités sont indispensables pour permettre l'appréciation du risque par l'assureur. Elles dépendent, pour chaque personne à assurer, de son âge et du capital qu'elle souhaite assurer.

Le montant du capital à prendre en compte pour les formalités médicales est égal au **Capital total (€) X Quotité assurée (%)**

IMPORTANT :

- Dans tous les cas, les déclarations ou questionnaires de santé doivent être remplis et signés par la personne à assurer.
- Si une visite médicale est exigée, le médecin doit compléter et signer l'examen médical.

Capital à assurer par personne										
Âge	7 500 € à 14 999 €	15 000 € à 30 000 €	30 001 € à 150 000 €	150 001 € à 250 000 €	250 001 € à 300 000 €	300 001 € à 500 000 €	500 001 € à 1 000 000 €	1 000 001 € à 2 000 000 €	2 000 001 € à 3 500 000 €	3 500 001 € à 20 000 000 €
45 ans ou moins	X	DS	QSS	1	2	3	4	5	6	7
De 46 ans à 55 ans										8
De 56 ans à 65 ans										9
De 66 ans à 85 ans										10

Formalités financières

Code	Description	Remarques
DS	Déclaration de Santé (DS)	+ Questionnaire Extension de Garantie, si applicable
QSS	Questionnaire de Santé Simplifié (QSS)	+ Questionnaire Extension de Garantie, si applicable
QS	Questionnaire de Santé (QS)	+ Questionnaire Extension de Garantie, si applicable
1	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Questionnaire Extension de Garantie, si applicable
2	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) + Questionnaire Extension de Garantie, si applicable
3	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) et (2) + Questionnaire Extension de Garantie, si applicable
4	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) et (2) + Electrocardiogramme de repos réalisé par un généraliste. + Questionnaire Extension de Garantie, si applicable
5	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) et (2) et (3)
6	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) et (2) et (3) + Electrocardiogramme de repos réalisé par un généraliste.
7	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) et (2) et (3) + Electrocardiogramme de repos réalisé par un généraliste + Examen cytot bactériologique des urines + Dosage pondéral de la cotinine urinaire.
8	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) et (2) et (3) + Electrocardiogramme de repos et Electrocardiogramme d'effort avec bilan cardio-vasculaire complet + Examen cytot bactériologique des urines + Dosage pondéral de la cotinine urinaire. + Pour les hommes de + 55 ans : Dosage de l'antigène spécifique de la prostate (PSA)
9	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) et (2) et (3) + Electrocardiogramme de repos et Electrocardiogramme d'effort avec bilan cardio-vasculaire complet + Examen cytot bactériologique des urines + Dosage pondéral de la cotinine urinaire. + Echocardiographie avec compte rendu + Mammographie pour les femmes
10	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) et (2) et (3) + Electrocardiogramme de repos et Electrocardiogramme d'effort avec bilan cardio-vasculaire complet + Examen cytot bactériologique des urines + Dosage pondéral de la cotinine urinaire. + Dosage de l'antigène spécifique de la prostate (P.S.A.) pour les hommes + Mammographie pour les femmes + Echocardiographie avec compte rendu

Durée de validité : 4 mois

Les frais relatifs aux formalités médicales requises ci-dessus seront remboursés à concurrence des plafonds suivants :

• Visite médicale	88 €
• Examen de sang (1) : Cholestérol total et HDL, HIV 1 et 2	53 €
• Examen de sang (2) : Hémogramme, CRP, Plaquettes, Glycémie, Triglycérides, Créatinine, Gamma GT, ASAT, ALAT	45 €
• Examen de sang (3) : Marqueurs de l'hépatite B (Ag Hbs) et de l'hépatite C (AC anti-VHC)	106 €
• Electrocardiogramme réalisé par un généraliste (tracé + compte rendu)	50 €
• Dosage pondéral de la cotinine urinaire	31 €
• Electrocardiogramme d'effort avec bilan cardio-vasculaire complet avec compte rendu	121 €
• Examen cytot bactériologique des urines	21 €
• Dosage de l'antigène spécifique de la prostate (P.S.A.)	30 €
• Mammographie	67 €
• Echocardiographie avec compte rendu	97 €

Durée de validité de ces examens : 1 an.

Formalités financières

- > Capital à assurer de 1 000 001 € à 2 000 000 € : Rapport Moral et Financier à compléter par l'assuré.
- > Capital à assurer à partir de 2 000 001 € : Rapport Moral et Financier à compléter par les intervenants et justificatifs financiers à joindre impérativement.
- > En cas de souscription de la garantie Incapacité Temporaire de Travail, dont l'indemnité journalière est supérieure à 500 €: Rapport Moral et Financier à compléter par l'assuré.

Formalités complémentaires

- > La pratique de certains sports ou certains séjours à l'étranger peut nécessiter de compléter des questionnaires spécifiques, sur demande de MetLife.
- > N'oubliez pas de joindre le mandat SEPA, le RIB, une copie de la pièce d'identité du souscripteur ou signataire du contrat ainsi qu'un extrait k-bis de la société souscriptrice.

Super Novaterm Crédit

Assurance emprunteur individuelle

Formalités financières

Capitaux jusqu'à 1 million d'€ : aucune formalité financière

Capitaux compris entre 1 000 001 et 2 000 000 d'€ : Rapport Moral et Financier : simple déclaratif à compléter

Pour les capitaux supérieurs à 2 millions d'€ (voir tableau ci-dessous)

Nature de l'emprunt	Les deux derniers avis d'imposition	Attestation bancaire ou contrat de prêt	Statuts de la société nouvellement créée et extrait KBIS	Derniers bilans et comptes de résultats + annexes (à défaut les bilans prévisionnel)	Estimation des loyers	Bilans des sociétés locataires appartenant à l'assuré (à défaut les bilans prévisionnel)
Prêt Immobilier	✓	✓				
Investissement immobilier à but locatif	✓	✓	✓ Si création d'une SCI	✓ Si SCI existante, pour les trois dernières années	✓	✓
Achat de locaux professionnels	✓	✓	✓ Si création d'une SCI	✓ Si SCI existante, pour les trois dernières années	✓	✓ Si création d'une SCI
Investissement réalisé par la société en cours d'activité		✓		✓ Les trois dernières années		

Document non contractuel à caractère commercial, qui ne constitue pas un exposé complet des dispositions du contrat.

MetLife Europe Limited. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de «private company limited by shares», immatriculée en Irlande sous le numéro 415123. Succursale pour la France 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie. 799 036 710 RCS Nanterre.

MetLife Europe Insurance Limited. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de «private company limited by shares», immatriculée en Irlande sous le numéro 472350. Succursale pour la France 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie. 798 956 314 RCS Nanterre.

Siège social de MetLife Europe Limited et MetLife Europe Insurance Limited : 20 on Hatch, lower Hatch Street, Dublin 2, Irlande. MetLife Europe Limited et MetLife Europe Insurance Limited (agissant toutes deux sous le nom commercial MetLife) sont réglementées par la Central Bank of Ireland.